



2017-04  
127

**01 - OUVERTURE DE SÉANCE**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,  
tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 26 avril 2017 à 20:00 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Montminy  
Siège #3 - Patricia St-Hilaire  
Siège #6 - Claude Blais

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Michel Flamand  
Siège #4 - Carole Dubois  
Siège #5 - Jessy Grondin

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Mme Sandra Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Blais et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**02 - MOT DU MAIRE**

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2017-04  
128**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE SÉANCE**

**02 - MOT DU MAIRE**

**03 - MOT DE LA DIRECTRICE**

**04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

**05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**06 - INFRASTRUCTURES**

**06.01 - Mandat - Services professionnels / Plans et devis pour l'amélioration des étangs et la déphosphatation**

**07 - VARIA**

**08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

En conséquence,

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**06 - INFRASTRUCTURES**

**2017-04  
129**

**06.01 - Mandat - Services professionnels / Plans et devis pour l'amélioration des étangs et la déphosphatation**

Considérant que, nous devons produire les plans et devis en sujet de l'amélioration des étangs et la déphosphatation ainsi que le certificat d'autorisation (article 32);

Considérant que, la firme Assaini-Conseil a déposé une proposition pour produire le travail;

Il est proposé par M. Claude Blais, appuyé par M. Bruno Montminy

Que, le Conseil municipal octroie le contrat tel que la soumission en "Annexe A";

Que, la firme Assaini-Conseil est mandatée pour représenter la municipalité de Saint-Gilles auprès du MDDELCC à ce dossier;

Que, le maire et la secrétaire-trésorière de la municipalité soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

Que, la dépense soit imputée au poste budgétaire établi au dossier du règlement 518-17.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**07 - VARIA**

Aucun sujet

**08 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**2017-04  
130**

**09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION**

Il est proposé par Mme Patricia St-Hilaire et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20:06.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

---

Robert Samson, maire

---

Sandra Bélanger, Directrice générale / secrétaire trésorière